Réunion des référents EDD

Présentation de l'équipe EDD de l'académie

Mercredi 10 juin 2020

Académie de NICE

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les missions du référent EDD

- D’après la circulaire relative à la 3ème phase de généralisation (BO N° 41 du 10 novembre 2011), chaque école et établissement devrait avoir un **référent EDD identifié**, désigné par le chef de l'établissement.

- Nécessité de vous **connaître** et donc de vous identifier (adresse académique)pour échanger et mutualiser .

Vidéo AC Versailles
Quel est le rôle d-un professeur référent pour l-éducation au développement durable .mp4

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les coordonnateurs académiques EDD et IA -IPR : Béatrice Lecourt-Capdeville et Jean-Marc Noaille

Chargées de mission EDD
Monique Baccelli (Var) -
Fatima Moujdi-Menauge (AM)
et **IAN** Fabien Nguyen

Communiquer les actions , les projets menés (site académique…)

Faire *remonter* les besoins (formation-accompagnement..)

Recevoir et diffuser des **informations** académiques et nationales

Partenaires

***Initier et développer* des partenariats,** en lien avec une dimension pédagogique
Communiquer (site EPLE, presse…)

Les missions du référent EDD

Participer au conseil pédagogique, au comité de pilotage EDD, au projet d'EPLE …

***Conseiller, soutenir et impulser et fédérer* les projets- les temps forts** en lien avec la circulaire transition écologique2019 et **avec** la **démarche globale** de développement durable

Echanger , former les écodélégués, en lien avec la charte académique, ***créer* un club EDD**

Communiquer , valoriser les actions

Mettre en œuvre et ***pérenniser*** la démarche DD

***Promouvoir et incarner* la ressource EDD** auprès des collègues

Etablissement

DES APPELS A PROJETS et DES PROJETS

- ***Tara expédition***
- ***Aires éducatives***
- ***Projets sur l'eau et l'air***
- ***Autres***
- ***Concours « Apprenons le risque »***

Projets Tara expédition

- **Plastique à la loupe (PAL) :**

projet de **sciences participatives** destiné aux **collégiens et lycéens**, visant à constituer une base de données inédite sur les plastiques (macro, méso et micro) qui se retrouvent sur les plages et les berges de la France métropolitaine. La base de données alimentera la recherche scientifique et contribuera à l'aide à la décision au niveau européen.

8 classes seront sélectionnées: les équipes d'enseignants suivront un protocole précis livré par les chercheurs et incluant les consignes de sécurité. La collecte de données et d'échantillons implique une sortie des élèves sur la plage ou sur une berge de fleuve, de nature sableuse. **Date limite le 11 juin délai maximum le 22 juin 2020**

- **Graines de reporters scientifiques (GRS) : en lien avec le Clemi**

L'opération vise à offrir aux **collégiens et lycéens** l'opportunité d'être des **médiateurs scientifiques** pour les autres jeunes, sur un sujet majeur Science-Société : les interactions Océans et Climat, qui jouent un rôle central dans la machine climatique et constituent un enjeu environnemental crucial.

- **Date limite le 11 juin délai maximum le 22 juin 2020**

Ex de vidéo collège Ferry Hyères https://youtu.be/W7CH9xXrCSw

Les aires éducatives, un enjeu pour la préservation de la biodiversité

- **Un accord cadre** signé entre l'Agence Française pour la biodiversité et le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse ⇨ Unir leur force pour mettre en œuvre un réseau d'aires marines et terrestres éducatives .
- **Le plan Biodiversité** du Ministère de la Transition écologique et solidaire, visant à la préservation de la biodiversité et sa possible restauration , prévoit un réseau de **500 aires** marines éducatives et aires terrestres éducatives d'ici **2020** (Axe 5 : Connaître, Eduquer et Former).
- **CANDIDATURES** jusqu'au 26 JUIN

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Zone maritime littorale ou terrestre (zone humide, landes, parc…) de petite taille qui est gérée de **manière participative par les élèves de** cycle 3, suivant des principes définis par une **charte.**

Projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu : établissements scolaires placés au cœur de dispositifs **de gestion**, de **prise de décision** et **d'action** en faveur de la protection du milieu et d'acquisition de **connaissances scientifiques.**

Une aire marine ou terrestre éducative

Un **label** qui reconnait la **qualité des projets** et récompense les établissements engagés dans la démarche.

3 piliers qui structurent le label :

Connaître : acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel et culturel

Vivre : découverte du territoire et de ses acteurs

Transmettre : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé.

REPARTITION DES AIRES EDUCATIVES 2019-2020

Site « pilote ATE »
Collège Jean Médecin **SOSPEL**

Aires terrestres 6ème (**2**)

Aire terrestre CM (**1**)

Aire terrestre inter cycles /degrés (**1**)

Aires marines 6ème (**3**)

Aires marines CE/ CM (**12**)

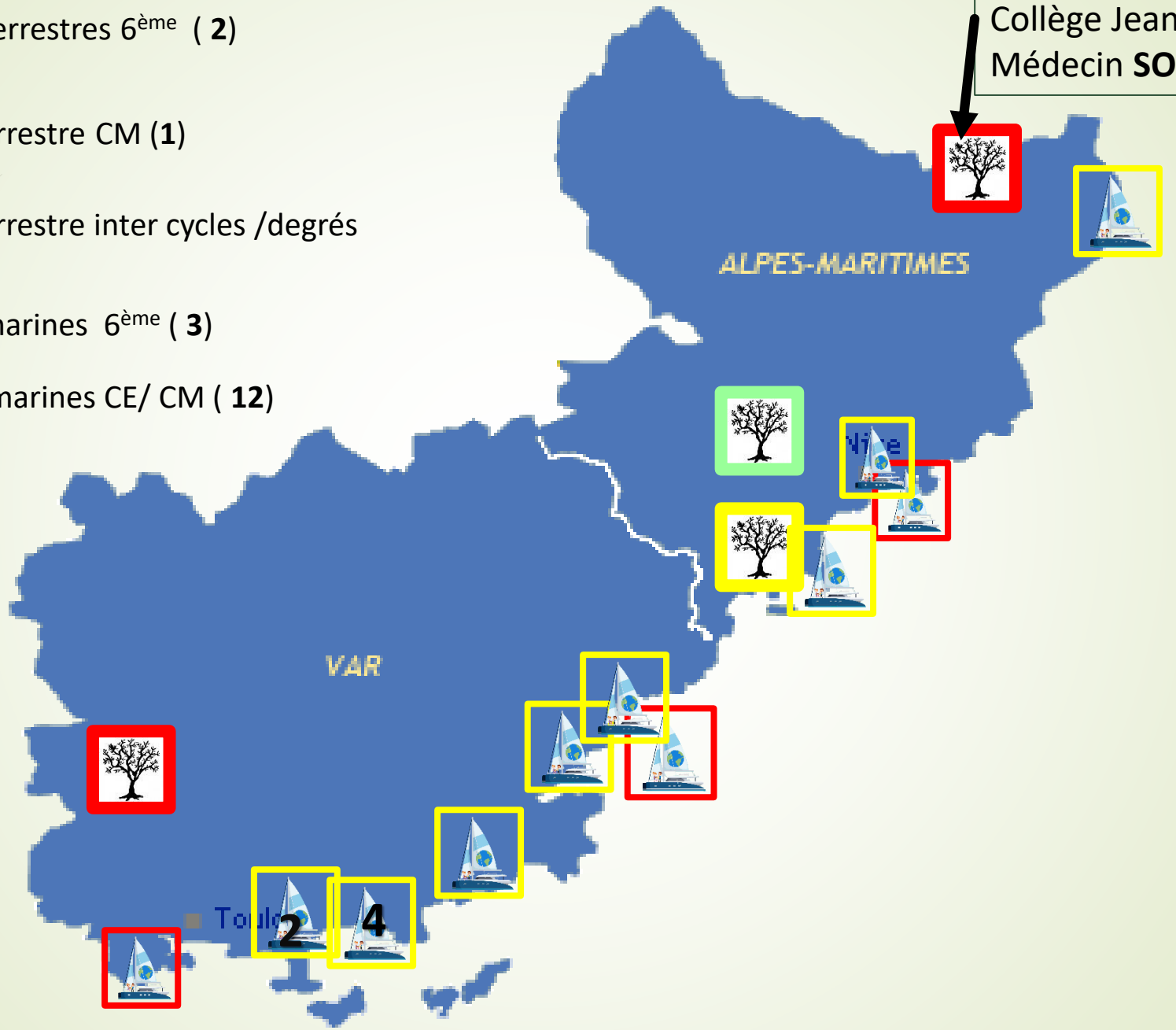

De multiples projets articulés autour d'une meilleure gestion de l'eau et d'une meilleure qualité de l'air

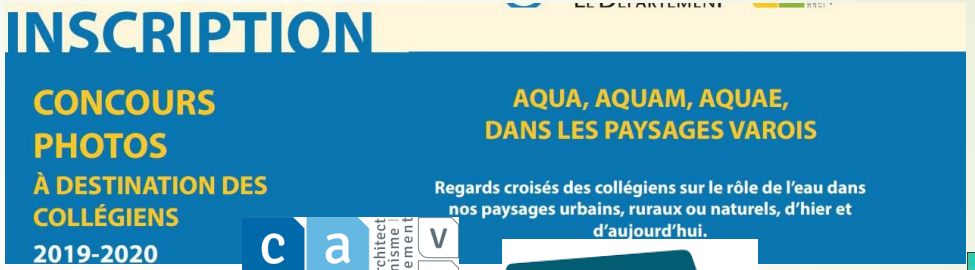

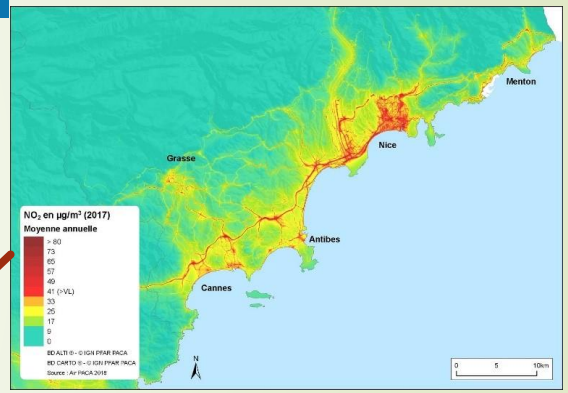

Des concours supports, des projets, des partenariats pour explorer avec les élèves les problématiques de la gestion de l'eau ET de la qualité de l'air en milieu méditerranéen.

Des journées de formation et d'accompagnement possibles en bassin ,inscrites au PAF 2020-2021

AtmoSud
Inspirer un air meilleur

Projet « Connaissance du Loup avec le Parc du Mercantour » (PAF)

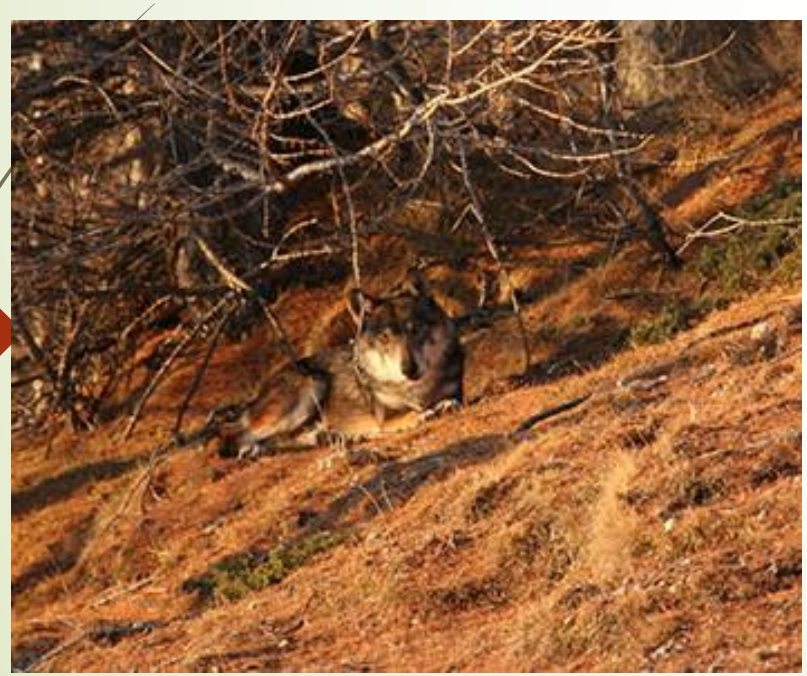

Partenariat avec Edumed

Le concours « Apprenons le risque »

Incendie de St Mandrier et reboisement : été-automne 2019

Inondations à St-Aygulf **photo © DREAL PACA**

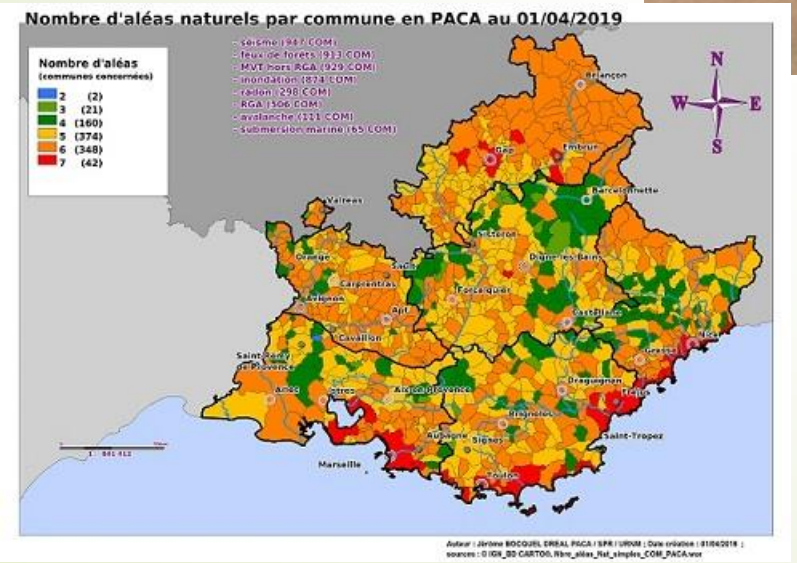

Observatoire Régional des Risques Majeurs
En Provence-Alpes-Côte d'Azur

La labellisation E3D

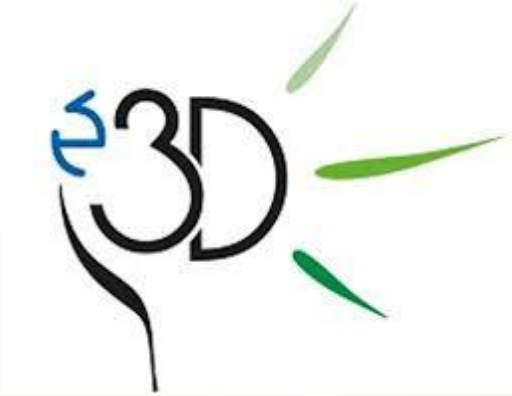

Le développement des démarches E3D dans les établissements : la mise en cohérence d'actions multiples

Les facteurs de la réussite : Une double mobilisation

Au niveau pédagogique

Mobilisation des équipes pédagogiques

Des matières pilotes : H-G, SP, SVT, Technologie Documentation

Au niveau de l'établissement

Mobilisation des équipes éducatives, administratives et techniques

Une démarche d'établissement, des actions qui doivent entrer en résonance avec les programmes

Des projets

Un vivier de personnes ressources motivées

Un partenariat local, un agenda 21…

Un comité de pilotage qui coordonne

LABELLISATION DES E3D – GRILLE ACADEMIQUE

D'après la note de service n° 2013-111 du 24-7-2013- BO N°31 du 29 août 2013

Engagement Niveau 1	Prise en compte des piliers du développement durable de l'Agenda 2030 (environnement – société – économie – culture) ou des objectifs de développement durable (ODD) dans les actions initiées
	Plusieurs disciplines impliquées dans le cadre des programmes d'enseignement
	Action pérenne menée en faveur de la biodiversité avec un nombre significatif d'élèves
	Démarche présentée au Conseil d'Administration ou au Conseil d'école et inscrite au Projet de l'établissement
	Partenariat engagé avec des acteurs locaux (collectivités territoriales, autres établissements scolaires, associations…) ou partenaires de proximité
	Eco-délégués représentants et transmetteurs d'information
Approfondissement Niveau 2	Existence d'une structure de coordination des actions EDD (Comité de pilotage, Référent développement durable…)
	Contribution au développement professionnel des personnels enseignants et d'encadrement au développement durable (formations du PAF, des collectivités locales, des partenaires…)
	Diagnostic des problématiques de développement durable et établissement d'un plan d'action
	Tous les personnels, élèves et parents sont instruits et avisés des objectifs de l'établissement en matière d'EDD et peuvent s'impliquer dans les instances et comités prévus à cet effet : CESC, CHS, CA.
	Des éco-délégués participants et consultatifs.
	Coordination interne de l'ensemble des activités éducatives et des actions pédagogiques (projet de classe, ateliers, sorties scolaires, enseignements…) dans le cadre de la construction des parcours.
	Partenariat consolidé avec des acteurs locaux pour le partage d'une culture commune
	Premières actions de valorisation et de communication
	Existence d'une structure de coordination des actions EDD (Comité de pilotage, Référent développement durable…)
Déploiement Niveau 3	Modification du fonctionnement de l'établissement qui s'engage dans une démarche globale dans sa gestion administrative, fonctionnelle et pédagogique. Instauration d'un climat scolaire serein.
	Montage d'actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs. L'établissement devient une force de proposition dans le réseau et un acteur à part entière dans son territoire.
	Valorisation de l'engagement des élèves impliqués dans la démarche globale (bulletin, remise de diplôme, cérémonie…)
	Eco-délégués acteurs et décideurs
	Mise en place et partage d'une culture commune dans le cadre d'une citoyenneté active, participative et engagée (élaboration d'une charte possible)
	Stratégie de pérennisation de la démarche (des personnes et / ou instances assurent la continuité des projets, la démarche

Un outil de partage collaboratif